



# **Le Domaine de la Bourdonnière**

## **Gîtes, chambre d'hôte, halte randonnée pédestre, équestre, VTT et pêche**

### **Conditions de réservation**

#### **1-Prix**

Ils sont indiqués dans la fiche descriptive et correspondent au coût global de la location du gîte. C'est un prix à la semaine (du samedi après-midi 16 h au samedi matin 10 h), au week-end.

La fourniture de linge de maison et la prestation de service de ménage peuvent être proposées à la demande. En période froide, un forfait journalier pour le chauffage est proposé

#### **2-Paiement**

La réservation est définitive lorsque nous encaissons l'acompte. Le solde du séjour est à régler à votre arrivée.

Un acompte de 30% du montant total de votre séjour.

Vous avez aussi la possibilité de régler la somme total par carte bancaire au moment de la réservation.

#### **3-Animaux**

La présence d'animaux doit être signalée au moment de la réservation. Un dépôt de garantie de 75 € est exigé par animal.

Vos animaux en dehors des chevaux doivent être tenus en laisse.

#### **4-Assurance risque villégiature**

Responsabilité civile : informez-vous auprès de votre compagnie d'assurance et vérifiez que votre contrat couvre bien les dégâts pouvant être occasionnés de votre fait.

#### **5-Capacité**

La réservation est établie pour un nombre précis de personnes.

Les personnes supplémentaires seront facturées au prix de 15 €uros par personnes et par séjour.

Si le nombre prévu est dépassé, que ce soit à l'arrivée ou durant le séjour, le propriétaire peut refuser les clients supplémentaires et rompre le contrat de location.

#### **6-Charges**

L'eau, le gaz pour la cuisinière, de même que l'électricité sont inclus.

#### **7-Dépôt de garantie, état des lieux**

Un dépôt de garantie, sous forme de chèque, ou contre reçu, d'un montant de 350 €, majoré de 75 € par animal, est exigé à l'entrée dans les lieux. Il est restitué au moment du départ, après inventaire contradictoire. En cas de départ de nuit, après 21 h et avant 7 h, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas une semaine.

Tous nos hébergements sont non fumeur, en cas de non respect, un nettoyage complet et intégral d'un montant forfaitaire de 350 € sera prélevé sur le dépôt de garantie

#### **8-Entretien du gîte**

Le nettoyage du gîte est à la charge du locataire pendant la période de location et avant le départ. Le gîte doit être laissé en parfait état.

Nous pouvons vous proposer un forfait ménage.